

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.13 Fabrication de verre creux</b>						
Lorsque la capacité de fusion de l'établissement est						
26.13.01	3					
supérieure à 0,05 T/jour et inférieure ou égale à 3 T/jour						
26.13.02	2		SRI			
supérieure à 3 T/jour et inférieure ou égale à 100 T/jour						
26.13.03	1	X	SRI			
supérieure à 100 T/jour						
<b>26.14 Fabrication de fibres de verre</b>						
Lorsque la capacité de fusion de l'établissement est						
26.14.01	2		SRI			
inférieure ou égale à 100 T/jour						
26.14.02	1	X	SRI			
supérieure à 100 T/jour						
<b>26.15 Fabrication et façonnage d'autres articles en verre</b>						
Lorsque la capacité de production est						
26.15.01	3					
supérieure à 0,05 T/jour et inférieure ou égale à 3 T/jour						
26.15.02	2		SRI			
supérieure à 3 T/jour et inférieure ou égale à 100 T/jour						
26.15.03	1	X	SRI			
supérieure à 100 T/jour						
<b>26.19 Fabrication mixte</b>						
Lorsque la capacité de production est						
26.19.01	3					
supérieure à 0,05 T/jour et inférieure ou égale à 3 T/jour						
26.19.02	2		SRI			
supérieure à 3 T/jour et inférieure ou égale à 100 T/jour						
26.19.03	1	X	SRI			
supérieure à 100 T/jour						
<b>26.2 FABRICATION DE PRODUITS CERAMIQUES</b>						
<b>26.20 Fabrication de produits céramiques divers</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.20.01	3					
supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour						
26.20.02	2		SRI			
supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour						
26.20.03	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 500 T/jour						

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.21 Fabrication de produits céramiques à usage domestique et ornemental (en porcelaine ou autres)</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.21.01 supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour	3					
26.21.02 supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour	2		SRI			
26.21.03 supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X	SRI			
<b>26.22 Fabrication d'appareils sanitaires en céramique</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.22.01 supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour	3					
26.22.02 supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour	2		SRI			
26.22.03 supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X	SRI			
<b>26.23 Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.23.01 supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour	3					
26.23.02 supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour	2		SRI			
26.23.03 supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X	SRI			
<b>26.24 Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique (pour usage chimique ou industriel)</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.24.01 supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour	3					
26.24.02 supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour	2		SRI			
26.24.03 supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X	SRI			
<b>26.25 Fabrication de produits céramiques non visés à d'autres rubriques</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.25.01 supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour	3					
26.25.02 supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour	2		SRI			
26.25.03 supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X	SRI			

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.26 Fabrication de produits céramiques réfractaires</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.26.01	3					
supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour						
26.26.02	2		SRI			
supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour						
26.26.03	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 500 T/jour						
<b>26.3 FABRICATION DE CARREAUX EN CERAMIQUE</b>						
<b>26.30 Fabrication de carreaux en céramique</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.30.01	3					
supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour						
26.30.02	2		SRI			
supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour						
26.30.03	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 500 T/jour						
<b>26.4 FABRICATION DE TUILES, BRIQUES ET AUTRES PRODUITS EN TERRE CUITE POUR LA CONSTRUCTION</b>						
<b>26.40 Fabrication de tuiles, briques et autres produits en terre cuite pour la construction</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.40.01	3					
supérieure ou égale à 10 kg/jour et inférieure à 100 kg/jour						
26.40.02	2		SRI			
supérieure ou égale à 100 kg/jour et inférieure à 500 T/jour						
26.40.03	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 500 T/jour						
<b>26.5 FABRICATION DE CIMENT, CHAUX ET PLATRE</b>						
<b>26.51 Fabrication de ciment</b>						
Lorsque la capacité installée de production est						
26.51.01	2		OWD			
Installation destinée à la fabrication par cuisson de clinker, lorsque la capacité installée de production est inférieure à 500 T/jour						
26.51.01.02	1	X	OWD			
supérieure ou égale à 500 T/jour						
26.51.02	2		OWD			
Installation pour la mouture du ciment, lorsque la capacité installée de production est supérieure à 500 T/jour						

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.52 Fabrication de chaux</b>						
26.52.01	Installation destinée à la fabrication par cuisson de chaux, lorsque la capacité installée de production est supérieure ou égale à 50 T/jour et inférieure à 500 T/jour	2				
26.52.01.01	supérieure ou égale à 50 T/jour et inférieure à 500 T/jour					
26.52.01.02	supérieure ou égale à 500 T/jour	1	X			
<b>26.53 Fabrication de plâtre</b>						
26.53.01	Installation destinée à la fabrication de plâtre, lorsque la capacité installée de production est égale ou supérieure à 20 T/jour et inférieure à 200 T/jour	2				
26.53.01.01	égale ou supérieure à 20 T/jour et inférieure à 200 T/jour					
26.53.01.02	supérieure ou égale à 200 T/jour	1	X			
<b>26.6 FABRICATION D'OUVRAGES EN BETON, EN CIMENT OU EN PLATRE</b>						
<b>26.60 Fabrication d'éléments en béton, en ciment ou en plâtre</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
26.60.01	supérieure à 10 kW et inférieure ou égale à 20 kW	3				0,5
26.60.02	supérieure à 20 kW	2				0,5
<b>26.63 Fabrication de béton prêt à l'emploi (centrale à béton)</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
26.63.01	supérieure à 10 kW et inférieure ou égale à 20 kW	3				0,5
26.63.02	supérieure à 20 kW	2				0,5
<b>26.64 Fabrication de mortier et béton sec</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
26.64.01	supérieure à 10 kW et inférieure ou égale à 20 kW	3				0,5
26.64.01.01	supérieure à 10 kW et inférieure ou égale à 20 kW					
26.64.01.02	supérieure à 20 kW	2				0,5

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.65 Fabrication d'éléments et d'ouvrages en amiante, traitement et enlèvement d'amiante ou de matériaux contenant de l'amiante</b>						
26.65.01 Installation destinée à l'extraction de l'amiante	1	X	OWD			
26.65.02 Fabrication et finition industrielle de produits contenant de l'amiante brut (amiante-ciment et produits à base d'amiante-ciment, produits de friction à base d'amiante, filtres d'amiante, textiles d'amiante, papiers cartons d'amiante, matériaux d'assemblage, de conditionnement, d'armature et d'étanchéité à base d'amiante, revêtements de sols et mastic à base d'amiante)	2		OWD			
26.65.02.01 lorsque la capacité installée de production de produits finis est inférieure à 50 T/an	1	X	OWD			
26.65.02.02 lorsque la capacité installée de production de produits finis est supérieure ou égale à 50 T/an	3					
26.65.03 Travail ou nettoyage à haute pression des produits contenant de l'amiante	2		OWD			
26.65.03.01 lorsque la puissance installée des machines est inférieure à 20 kW	1	X	OXD			
26.65.03.02 lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 20 kW et que la capacité installée de production de produits finis est inférieure à 200 T/an						
26.65.03.03 lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 20 kW et que la capacité installée de production de produits finis est égale ou supérieure à 200 T/an						
26.65.03.04 Chantiers d'enlèvement, de décontamination ou d'encapsulation d'amiante, de bâtiments ou d'ouvrage d'art contenant de l'amiante y compris les installations annexes (à l'exception des installations de traitement de déchets d'amiante par procédé thermique ou chimique visées par la rubrique 90.23.04)						
26.65.03.04.01 Chantiers de minime importance						
◆ imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 10 m et moins de 20 m de joints de portes, de plaques foyères, de mastics et de caoutchoucs contenant de l'amiante dans une même unité technique et géographique d'exploitation						
◆ imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 5 m et de moins de 10 m de calorifuge recouvrant les tuyauteries						
◆ imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 120 m <sup>2</sup> et de moins de 5 000 m <sup>2</sup> de matériaux en amiante-ciment						
26.65.03.04.02 Chantiers d'enlèvement dont les quantités d'amiante à traiter sont supérieures à celles reprises sous le numéro 26.65.03.04.01	3					
	2		OWD			

N.B. A la rubrique 26.65.03.03, lire OWD dans les organismes à consulter et non OXD, conformément à l'erratum du 4 octobre 2002.

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>26 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.7 TRAVAIL DE LA PIERRE</b>						
<b>26.70 Travail de la pierre</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
26.70.02 égale ou supérieure à 20 kW	2					0,5
<b>26.8 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>						
<b>26.81 Fabrication et utilisation de produits abrasifs</b>						
26.81.01 Fabrication de produits abrasifs, lorsque la puissance installée des machines est inférieure à 20 kW	3					0,5
26.81.01.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5
26.81.02 Installation où l'on utilise des matières abrasives telles que sables, corindon, grenailles métalliques, ..., sur un matériau quelconque pour gravures, dépolissage, décapage, grainage, ..., lorsque la puissance installée des machines est supérieure à 20 kW	2					0,5
<b>26.82 Fabrication et utilisation d'autres produits minéraux non métalliques</b>						
26.82.01 Broyage et conditionnement de minéraux non métalliques						
26.82.01.01 lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3				2,5	
26.82.01.02 lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 20 kW et/ou que la capacité de production installée est inférieure à 500 000 T/an	2				2,5	
26.82.01.03 lorsque la capacité de production est égale ou supérieure à 500 000 T/an	1	X			2,5	
26.82.01.04 Enrobage de pierres à l'aide de produits hydrocarbonés	2		SRI			

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>27 METALLURGIE</b>						
<b>27.1 SIDERURGIE ET FABRICATION DE FERROALLIAGES</b>						
<b>27.10 Siderurgie et fabrication de ferroalliages</b>						
27.10.01	Production de fonte ou d'acier brut à chaud <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ agglomération et pelletisation</li> <li>◆ production de fonte brute et d'acier par réduction de minerais</li> <li>◆ production de fonte de fonderie et de fonte pour la fabrication de l'acier</li> <li>◆ production de produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et production d'autres produits ferreux, spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires</li> <li>◆ production de ferromanganèses carburés et de fonte Spiegel</li> <li>◆ production de gaz de hauts fourneaux</li> </ul> lorsque la capacité installée de production est inférieure à 2,5 T/heure	2	SRI			
27.10.01.02	égale ou supérieure à 2,5 T/heure	1	SRI	X		
27.10.02	Production d'acier <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ production d'acier dans des convertisseurs, des fours électriques ou d'autres installations</li> </ul> lorsque la capacité installée de production est inférieure à 2,5 T/heure	2	SRI			
27.10.02.02	égale ou supérieure à 2,5 T/heure	1	SRI	X		



NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>27 METALLURGIE</b>						
27.10.03 Métallurgie à chaud						
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ production de produits sidérurgiques laminés à chaud (y compris les produits de coulées continues)</li> <li>◆ production de lingots ou d'autres formes primaires et de demi-produits</li> <li>◆ production et/ou revêtement en continu de larges bandes, de feuillards, de tôles et de larges plats, à chaud</li> <li>◆ production de fils machines en acier</li> <li>◆ production de profilés lourds et légers, et de palplanches, à chaud</li> <li>◆ production de rails et autres matériels pour voies ferrées ou similaires, à chaud</li> <li>◆ production de produits laminés à chaud, nus ou revêtus, non rangés sous une autre rubrique</li> </ul>						
lorsque la capacité installée de production est	2		SRI			
27.10.03.01 inférieure à 2,5 T/heure						
27.10.03.02 égale ou supérieure à 2,5 T/heure	1	X	SRI			
<b>27.2 FABRICATION DE TUBES</b>						
<b>27.21 Fabrication de tubes en fonte</b>						
Lorsque la capacité installée de transformation est						
27.21.01 inférieure à 20 T/heure	2		SRI			
27.21.02 égale ou supérieure à 20 T/heure	1	X	SRI			
<b>27.22 Fabrication de tubes en acier</b>						
Lorsque la capacité installée de transformation est						
27.22.01 inférieure à 20 T/heure	2		SRI			
27.22.02 égale ou supérieure à 20 T/heure	1	X	SRI			

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>27 METALLURGIE</b>						
<b>27.3 PREMIERE TRANSFORMATION DE L'ACIER ET FABRICATION DE FERROALLIAGES</b>						
<b>27.30</b> Première transformation de l'acier (hors traitement de surface) et fabrication de ferroalliages (étriage à froid, laminage à froid de feuillards, profilage à froid par formage ou pliage, tréfilage, autres activités de première transformation)						
Lorsque la capacité installée de production est						
27.30.01 inférieure à 100 000 T/an et/ou qu'aucun marteau n'a une énergie de frappe supérieure à 75 kilojoules	2		SRI			
27.30.02 égale ou supérieure à 100 000 T/an ou qu'au moins un marteau a une énergie de frappe supérieure à 75 kilojoules	1	X	SRI			
<b>27.4 PRODUCTION DE METAUX NON FERREUX</b>						
<b>27.41</b> Production de métaux précieux	2		SRI			
<b>27.42</b> Production d'aluminium						
27.42.01 Production d'aluminium brut à partir de minerais, de concentrés ou de matières premières secondaires et de débris par procédé métallurgique, chimique ou électrolytique	1	X	SRI			
27.42.02 Première transformation de l'aluminium et de ses alliages et installations de fusion incluant les produits de récupération (affinage, moulage), lorsque la capacité installée de production est	2		SRI			
27.42.02.01 inférieure à 500 T/jour d'aluminium	1	X	SRI			
27.42.02.02 supérieure ou égale à 500 T/jour d'aluminium						
<b>27.43</b> Production de plomb, de zinc et d'étain						
27.43.01 Production de plomb, de zinc et d'étain bruts à partir de minerais, de concentrés ou de matières premières secondaires et de débris par procédé métallurgique, chimique ou électrolytique	1	X	SRI			
27.43.02 Première transformation de plomb, de zinc, d'étain et de leurs alliages et installations de fusion incluant les produits de récupération (affinage, moulage), lorsque la capacité installée de production est	2		SRI			
27.43.02.01 inférieure à 55 T/jour de plomb ou 275 T/jour de zinc et d'étain	1	X	SRI			
27.43.02.02 supérieure ou égale à 55 T/jour de plomb ou 275 T/jour de zinc et d'étain						

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>27 METALLURGIE</b>						
<b>27.44 Production de cuivre</b>						
27.44.01	1	X	SRI			
Production de cuivre brut à partir de minerais, de concentrés ou de matières premières secondaires et de débris par procédé métallurgique, chimique ou électrolytique						
27.44.02	2		SRI			
Première transformation du cuivre et de ses alliages et installations de fusion incluant les produits de récupération (affinage, moulage), lorsque la capacité installée de production est inférieure à 500 T/jour de cuivre						
27.44.02.01	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 500 T/jour de cuivre						
<b>27.45 Production d'autres métaux non ferreux</b>						
27.45.01	1	X	SRI			
Production d'autres métaux non ferreux bruts (chrome, manganèse, nickel, cadmium) à partir de minerais, d'oxydes, de matières premières secondaires et de débris par procédé métallurgique, chimique ou électrolytique						
27.45.02						
Première transformation d'autres métaux non ferreux (chrome, manganèse, nickel, cadmium) et de leurs alliages et installation de fusion incluant les produits de récupération (affinage, moulage), lorsque la capacité installée de production est inférieure à 55 T/jour de cadmium ou 275 T/jour d'autres métaux non ferreux						
27.45.02.01	2		SRI			
supérieure ou égale à 55 T/jour de cadmium ou 275 T/jour d'autres métaux non ferreux						
27.45.02.02	1	X	SRI			
supérieure ou égale à 55 T/jour de cadmium ou 275 T/jour d'autres métaux non ferreux						
<b>27.5 FONDERIE</b>						
<b>27.51 Fonderie de fonte</b>						
Lorsque la capacité installée de production est inférieure à 300 T/jour						
27.51.01	2		SRI			
égale ou supérieure à 300 T/jour						
27.51.02	1	X	SRI			
égale ou supérieure à 300 T/jour						
<b>27.52 Fonderie d'acier</b>						
Lorsque la capacité installée de production est inférieure à 300 T/jour						
27.52.01	2		SRI			
égale ou supérieure à 300 T/jour						
27.52.02	1	X	SRI			
égale ou supérieure à 300 T/jour						

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>27 METALLURGIE</b>						
<b>27.53 Fonderie de métaux légers</b>						
Lorsque la capacité installée de production est égale ou supérieure à 30 kg/jour et inférieure à 300 T/jour	2		SRI			
27.53.01						
27.53.02 égale ou supérieure à 300 T/jour	1	X	SRI			
<b>27.54 Fonderie d'autres métaux non ferreux</b>						
Lorsque la capacité installée de production est égale ou supérieure à 30 kg/jour et inférieure à 300 T/jour	2		SRI			
27.54.01						
27.54.02 égale ou supérieure à 300 T/jour	1	X	SRI			
<b>27.59 Fonderie mixte de métaux non ferreux</b>						
Lorsque la capacité installée de production est égale ou supérieure à 30 kg/jour et inférieure à 300 T/jour	2		SRI			
27.59.01						
27.59.02 égale ou supérieure à 300 T/jour	1	X	SRI			
<b>28 TRAVAIL DES METAUX</b>						
<b>28.1 FABRICATION D'ELEMENTS EN METAL POUR LA CONSTRUCTION</b>						
<b>28.11 Fabrication de constructions métalliques</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
28.11.01						
28.11.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>28 TRAVAIL DES METAUX</b>						
<b>28.12 Fabrication de charpentes et de menuiseries métalliques</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
28.12.01	3					0,5
égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW						
28.12.02	2					0,5
supérieure ou égale à 20 kW						
<b>28.2 FABRICATION DE RESERVOIRS METALLIQUES ET DE CHAUDIERES POUR CHAUFFAGE CENTRAL</b>						
<b>28.21 Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
28.21.01	3					0,5
égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW						
28.21.02	2					0,5
supérieure ou égale à 20 kW						
<b>28.22 Fabrication de radiateurs, de chaudières pour le chauffage central</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
28.22.01	3					0,5
égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW						
28.22.02	2					0,5
supérieure ou égale à 20 kW						
<b>28.3 FABRICATION DE GENERATEURS DE VAPEUR</b>						
<b>28.30 Fabrication de générateurs de vapeur</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
28.30.01	3					0,5
égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW						
28.30.02	2					0,5
supérieure ou égale à 20 kW						
<b>28.4 FORGES, EMBOUTISSAGE, ESTAMPAGE ET PROFILAGE DES METAUX, METALLURGIE DES POUDRES</b>						
<b>28.40 Forges, emboutissage, estampage et profilage des métaux, métallurgie des poudres</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW						
28.40.01	3					0,5
Lorsque la puissance installée des machines est supérieure ou égale à 20 kW						
28.40.02	2					0,5
Lorsque la puissance installée des machines est supérieure ou égale à 20 kW						
28.40.03	1	X	SRI			
Mise en forme des métaux à l'aide de poudres, explosifs et autres produits explosifs						

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>28 TRAVAIL DES METAUX</b>						
<b>28.5 TRAITEMENT ET REVETEMENT DES METAUX, MECANIQUE GENERALE</b>						
<b>28.51 Traitement et revêtement des métaux (installation de traitement de surface utilisant un procédé électrolytique et/ou chimique)</b>						
28.51.01 Traitement et revêtement des métaux par défillement des tôles en continu, lorsque la capacité installée de traitement est égale ou supérieure à 5 T/an et inférieure à 100 000 T/an	2		SRI			
28.51.01.02 égale ou supérieure à 100 000 T/an	1	X	SRI			
28.51.02 Traitement et revêtement des métaux par immersion des pièces dans les cuves de traitement, lorsque le volume des cuves de traitement est supérieur à 0.01 m <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 30 m <sup>3</sup>	3					
28.51.02.01 supérieur à 30 m <sup>3</sup> et inférieur ou égal à 500 m <sup>3</sup>	2		SRI			
28.51.02.03 supérieur à 500 m <sup>3</sup>	1	X	SRI			
28.51.03 Traitement de surface des métaux ferreux par application de couches de protection de métal en fusion lorsque la capacité de traitement de métal brut est inférieure à 2 T/heure	2		SRI			
28.51.03.02 égale ou supérieure à 2 T/heure	1	X	SRI			
<b>28.52 Mécanique générale</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
28.52.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5
<b>28.6 FABRICATION DE COUTELLERIE, D'OUTILLAGE ET DE QUINCAILLERIE</b>						
<b>28.60 Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
28.60.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>28 TRAVAIL DES METAUX</b>						
<b>28.7 FABRICATION D'AUTRES OUVRAGES EN METAUX</b>						
28.70 Fabrication d'autres ouvrages en métaux (fûts et emballages similaires, emballages légers, articles en fils métalliques, boulons, vis, écrous, chaînes, ressorts, articles de ménage et sanitaires, coffres-forts, petits articles métalliques et autres...)						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
28.70.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>29 FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS</b>						
<b>29.1 FABRICATION DE MOTEURS ET D'ORGANES MECANIQUES DE TRANSMISSION, A L'EXCLUSION DES MOTEURS POUR AVIONS, VEHICULES ET MOTOCYCLES</b>						
29.10 Fabrication de moteurs et d'organes mécaniques de transmission, à l'exclusion des moteurs pour avions, véhicules et motocycles (turbines, pompes et compresseurs, robinetterie, roulements à billes, paliers à roulements et similaires, organes mécaniques de transmission)						
Lorsque la puissance installée des machines est égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.10.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5

NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>29 FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS</b>						
<b>29.2 FABRICATION DE MACHINES D'USAGE GENERAL</b>						
29.20 Fabrication de machines d'usage général (fours et brûleurs industriels y compris les fours et brûleurs électriques, matériel de levage et manutention, équipements aérouliques et frigorifiques industriels, équipements d'emballages, appareils de pesage, appareils de projection y compris les extincteurs, machines automatiques de vente de produits, appareils de filtrage, nettoyeurs à haute pression, matériel industriel de nettoyage eau sable et similaires,...)						
Lorsque la puissance installée des machines est						
29.20.01 égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.20.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5
<b>29.3 FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES, HORTICOLES ET FORESTIERES</b>						
29.30 Fabrication de machines agricoles, horticoles et forestières (tracteurs agricoles, machines agricoles et forestières, réparation de matériel agricole, ...)						
Lorsque la puissance installée des machines est						
29.30.01 égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.30.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5
<b>29.4 FABRICATION DE MACHINES OUTILS</b>						
29.40 Fabrication de machines outils (machines outils à métaux, matériel de soudage, machines outils pour le travail du bois, machines outils à moteur incorporé, outils pneumatiques, ...)						
Lorsque la puissance installée des machines est						
29.40.01 égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.40.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5



NUMERO - INSTALLATION OU ACTIVITE	CLASSE	EIE	ORGANISMES A CONSULTER	FACTEURS DE DIVISION		
				ZH	ZHR	ZI
<b>29 FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS</b>						
<b>29.5 FABRICATION D'AUTRES MACHINES D'USAGE SPECIFIQUE</b>						
<b>29.50 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (machines pour la métallurgie, l'extraction ou la construction, l'industrie agroalimentaire, les industries du textile, de l'habillement et du cuir, les industries du papier et du carton, machines d'imprimerie, machines pour le travail du caoutchouc et des matières plastiques, fabrication de moules et modèles et machines pour industries spécifiques)</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
29.50.01 égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.50.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5
<b>29.6 FABRICATION D'ARMES ET DE MUNITIONS</b>						
29.60 Fabrication d'armes à feu et de munitions	1	X	SRI			
29.69 Fabrication artisanale d'armes à feu de chasse, de panoplie, d'intérêt historique, folklorique ou décoratif	2					
<b>29.7 FABRICATION D'APPAREILS DOMESTIQUES</b>						
<b>29.70 Fabrication d'appareils domestiques (appareils électroménagers, appareils ménagers non électriques)</b>						
Lorsque la puissance installée des machines est						
29.70.01 égale ou supérieure à 10 kW et inférieure à 20 kW	3					0,5
29.70.02 supérieure ou égale à 20 kW	2					0,5

N.B. La consultation obligatoire du Service régional d'intervention (SRI) inscrite dans la quatrième colonne de l'annexe I est supprimée par l'AGW du 22 janvier 2004, art. 55.